



## Extrait du Registre des Délibérations DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille treize, le vingt septembre à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en mairie, en séance publique, sous la présidence de

**Monsieur SACRÉ Jean-Claude**

Etaient présents : MM. SACRÉ Jean-Claude – SCAER JANNEZ Régine - BELLEC Olivier – RIVIERE Marie-Pierre - TANGUY Michel - LE GAC Muriel – NAVINER Patrice – DERVOUOT Dominique - BORDENAVE Stéphanie – DION Michel – DROAL Nelly – NERRIEC Yvan – FLOCH ROUDAUT Rachel - NIVEZ Jean-Paul – JAFFREZIC Christiane - QUEMERE Marcel - JOLLIVET Patricia – LE TEXIER Nathalie - ROBIN Yves – VOISIN Valérie - BENARD Yolande – GENTIN Hervé - LE THOER André – LANCIEN Peggy - CANTIE René.

formant la majorité des membres en exercice.

DEPARTEMENT DU FINISTERE  
ARRONDISSEMENT DE  
QUIMPER

MAIRIE  
DE  
TREGUNC

Objet

**CONCARNEAU  
CORNOUAILLE  
AGGLOMERATION  
RAPPORT  
D'ACTIVITES 2012**

Les conseillers absents ont donné procuration de voter en leur nom :

- Elisabeth BOITTIN-BARDOT à Régine SCAER JANNEZ
- Véronique ORVOEN à Olivier BELLEC
- Franck HEMON à Marcel QUEMERE
- Marthe LE GUILLOU à René CANTIE

Date de convocation : 13 septembre 2013

Mme Régine SCAER JANNEZ est nommée secrétaire de séance.

Nombre de Conseillers  
En exercice : ..... 29  
Nombre de présents : ..... 25  
Nombre de votants : ..... 29

Le Maire certifie sous sa responsabilité  
Le caractère exécutoire de cet acte  
transmis au représentant de l'Etat et  
informe qu'il peut faire l'objet d'un recours  
pour excès de pouvoir devant le Tribunal  
Administratif de Rennes dans un délai de  
deux mois.

Monsieur Le Maire expose que la loi n° 99-586 du 12 juillet 1999 dite loi « Chevènement » a renforcé la transparence des établissements publics de coopération intercommunale (EPCI).

A ce titre, chaque Président d'EPCI doit adresser chaque année aux communes membres, un rapport d'activités de son établissement.

Monsieur Le Maire présente le rapport d'activité général de Concarneau Cornouaille Agglomération.

Madame LE GAC, Adjointe au Maire, présente le rapport sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets ménagers.

Monsieur DERVOUOT, Adjoint au Maire, présente le rapport sur le prix et la qualité du service public d'assainissement non collectif.

Monsieur Le Maire présente le rapport sur l'accessibilité.

Monsieur ROBIN, Conseiller Municipal, présente le rapport sur les transports.

Monsieur LE THOER souhaite connaître l'écho qu'a reçu l'opération « Bus des plages » ?

Monsieur Le Maire lui répond que c'est une opération qui a eu du succès avec des bus souvent complets.

Monsieur DION souligne qu'au vu de cette présentation il y a de quoi se réjouir (fréquentation et vente de titres en hausse) mais aussi de quoi s'inquiéter (montant des recettes en diminution). Les bus semblent parfois sous-utilisés.

Monsieur Le Maire fait remarquer que les politiques de transports collectifs sont toujours coûteuses pour les collectivités. La qualité du service s'améliore sans augmentation de tarifs. Les habitants de Trégunc en bénéficient. Le bilan sera plus complet pour l'année 2013.

Le Conseil municipal prend acte de l'ensemble des rapports de Concarneau Cornouaille Agglomération présentés.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus  
POUR COPIE CONFORME AU REGISTRE  
A Trégunc, le 23 septembre 2013  
LE MAIRE  
Jean-Claude SACRÉ



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

029-212902936-20130926-DE1320095-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 26/09/2013  
Publication : 26/09/2013